



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et élective de l'exercice 2022, Aérodrome de Cuers, Var, 83 (Hangar des Ailes de la Reconnaissance)

_____ Ouverture de l'assemblée générale par le Président, Michel Gentilini : 9 h 15

_____ LE COMITE REGIONAL EST REPRESENTE PAR :

Le Bureau :

M. GENTILINI Michel / Président
Mme ESSEIVA Chantal / Secrétaire / Référente Communication
M. JACOMET Pierre-Michel / Trésorier
M. MAZAUDIER Noël / Vice-président



Les autres membres du Comité directeur :

Mme JEHANNE Marie-France
M. de LAZZARI Jean-Pierre
Mme PEYTAVIN Laure
M. PICCIOLI Christian

Les Représentants départementaux :

04 ---
05 M. de Lazzari Jean-Pierre
06 M. JACOMET Pierre-Michel
13 M. PICCIOLI Christian
83 M. MAZAUDIER Noël
84 M. METOUDI Gérard (jusqu'à l'AG puis M. SCATENA Jean-Pierre)

Les Responsables de Commissions :

M. GENTILINI Michel / Jeunes et Handy
Mme JEHANNE Marie-France / Vol au féminin
M. PICCIOLI Christian / Bases ULM
M. SIBILIA Pierre / Formation – Sécurité – Espaces aériens
M. JACOMET Pierre-Michel / Eco-Responsabilité
M. MAZAUDIER Noël / Sport
M. Bernard Hariton / Finances
M. Jean BROSSERON / Paramoteur

_____ LES INVITES SONT :

Mme ROQUES Lucienne / Présidente CDOS 83

_____ STRUCTURES PRESENTES OU REPRESENTEES :

Selon listing des structures présentes ou représentées

96 voix représentées sur 153 et 88 personnes présentes. Le quorum est de 69 voix.

_____ 96 voix sont représentées ; le quorum est atteint.

Les membres des structures et les licenciés sont accueillis avec café, thé, viennoiseries après avoir rempli les formalités d'émargement. Chacune et chacun reçoit un cadeau de la part du Comité régional, un tout de cou / bonnet et un patch à coller à chaud ou à coudre. Aux couleurs du Comité régional ULM Région Sud.

ORDRE DU JOUR

- Accueil par le président / Quorum
- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier 2022 réalisé / Budget prévisionnel 2023
- Questions sur ces deux rapports
- Projet d'activités 2023
- Questions diverses

Le Président du Comité régional, Michel GENTILINI, remercie **les Ailes de la Reconnaissance** pour leur accueil chaleureux et souhaite la bienvenue à Madame Lucienne ROQUES, présidente du CDOS 83. Il salue également la présence de Monsieur Jacques HYATT, membre du comité directeur de la Fédération et médecin de la Fédération ainsi que Monsieur COLARDEAU, président PNVN et vice-président de la Fédération FFPLUM.

Les rapports moral et financier ont été envoyés aux présidents de structure ; ils sont à disposition dans la salle et ils seront mis en ligne.

RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS

- Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2021
- Rapport moral 2022 (Annexe 2)
- Rapport d'activités 2022 (Annexe 3, diaporama)

Vote à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2022 / BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

- Rapport financier réalisé en 2022 (Annexe 4)
- Budget prévisionnel 2023 (Annexe 5)
- Questions sur ces deux rapports
- Autorisation au Président à faire les demandes de subventions aux différents organismes et rechercher des mécénats

Vote à l'unanimité

ÉLECTIONS

- Présentation de Jean-Pierre Scatena, remplaçant de Jean-Pierre Métoudi, démissionnaire, délégué départemental pour le Vaucluse (84)

Elu à l'unanimité au Comité régional

PROJET D'ACTIVITES 2023

Rallye Dominique Méreuze 2023 (du 28 avril au 1^{er} mai ou du 5 au 8 mai si report MTO) - Pascal Noirot, référent paramoteur FFPLUM, présente le Rallye Dominique Méreuze 2023 et rappelle qu'une communication large a été faite par le biais du FlashInfo du Comité régional, du site Internet et d'un article dans Vol Moteur. Il raconte son expérience de rallye dans le Grand-Est, avec Michel Lerda, à la suite duquel ils sont allés voir notre président pour démarrer un projet similaire en région Sud. L'idée de se rallier et de partager des moments entre pilotes, au cours de trois boucles au départ de Carpentras et retour. Seule la classe des paramoteurs n'est pas incluse au départ de Carpentras ; ils seront basés à Saint-Martin-de-Castillon. Tout le monde se retrouvera autour d'un Méchoui le samedi, à Saint-Martin-de-Castillon. Il y a une trentaine de machines inscrites (maximum prévu 33 voire 36, à définir encore). Une liste d'attente active permet aux inscrits suivants de passer sur la liste en cas de désistement ainsi que de se pré-inscrire en priorité pour le rallye de l'année prochaine. Les tarifs d'inscription sont de 250 € pour les pilotes microlights et 200 € pour les accompagnants tandis qu'un prix de 70 €/pilote et 50 €/accompagnant est demandé pour les paramoteurs.

- **Noël MAZAUDIER** présente le rallye paramoteur au départ de Saint-Martin-de-Castillon et cite les trois boucles prévues pour un maximum de 30 à 35 machines ; 17 sont inscrites actuellement. Les paramoteurs n'ont généralement pas de radio avions mais ils seront accompagnés.

- **Equipe de direction et d'organisation :**

Michel GENTILINI, Président Comité Régional ULM Région Sud
Noël MAZAUDIER, Vice-Président Comité Régional ULM Région Sud, référent paramoteur
Georges AMIGONI, Vol Handi, représentant Handi Flying
Jean-Christophe GIBERT, Directeur des vols (MTO)
Xavier ULLIANA, Communication clubs Région Sud
Michel LERDA, Référent des navigations
Alain LAMBERT, Rédacteur des supports navigation (Manex, routes SDVFR)
Nicolas BERRET, Infrastructure, contact structure Carpentras
Pascal NOIROT, Budget, inscriptions, coordinateur, communication réseaux

Compétition paramoteur (13 et 14 mai 2023) - Noël Mazaudier cite également la compétition paramoteur qui aura lieu deux semaines après à Saint-Martin-de-Castillon. Certains pilotes seront malheureusement obligés de faire un choix.

Journée instructeur (prévue le 11 mars) - La date de la journée instructeur sera décalée pour une raison de réservation de salle (entre autres). Le Comité directeur tient à cette journée pour permettre les échanges entre instructeur sur tous les sujets sensibles liés à leurs tâches comme la sécurité par exemple. Noël MAZAUDIER enverra un Doodle à chacune et à chacun avec des dates et des propositions de participation à une matinée avec des invités et l'après-midi en aparté.

Stage SIV paramotoristes - Il existe des stages de mise en garde pour les autres classes et Noël MAZAUDIER explique qu'il est important d'avoir une équivalence pour gérer les situations difficiles en paramoteur. Il sera fait un recensement des écoles qui pourrait se charger de ces stages afin d'évaluer un budget d'aide aux participants de la part du Comité régional.

Scoop sécurité - Noël MAZAUDIER présente son activité de vol montagne en paramoteur; les paramotoristes devraient être inclus dans les stages vol montagne.

1^{er} Rassemblement des femmes pilotes d'ULM en Région Sud (24 et 25 juin 2023) - Il aura lieu à Saint-Martin-de-Castillon ; les inscriptions sont en ligne sur le site du Comité régional.

Ecocitoyenneté - Pierre Michel **Jacomet** fait état de ses présences au sein de réunions concernant l'écocitoyenneté et insiste sur la nécessité d'être présent au niveau départemental au sein des comités des espaces sensibles, aux réunions des parcs nationaux, etc. :

- Parc national du Mercantour

Nommé membre de la commission Tourisme-activités de pleine nature du conseil économique, social et culture (CESC) le 22 mars 2022.

- Participation réunion annuelle du CESC du 1 décembre

- Participation de **Jean-Pierre de Lazzari** à la réunion des usagers des Parcs Nationaux du Mercantour et des Ecrins en juin à Barcelonnette.

- Comité départemental des espaces, sites et itinéraires du 06 (CDESI), pistes ULM 06 : études projets.

- Comité Départemental Olympique et Sportif 06, participation à la commission « sports de nature »

- Information des délégués départementaux sur ces leviers possibles pour développer l'activité aéronautique ULM sur les territoires.

- Convention ZSM « FFPLUM - Dréal Nouvelle Aquitaine, LPO » : assistance de la FFPLUM à sa demande

- Sondage en cours auprès des structures sur les thèmes imposés par nos partenaires financiers.

Il remercie Jean-Pierre **de LAZZARI** et Bernard **HARITON**, impliqués à ses côtés.

Site internet - Chantal **Esseiva** présente le nouveau site internet du Comité régional qu'elle a développé avec Noël **MAZAUDIER** et Marc **BARELLE** (23 ans, pilote breveté multiaxe, membres des Ailes Varoises) qui a assumé toute la partie technique et tient à le remercier publiquement pour son implication. La page d'accueil du site a été clarifiée par des rubriques bien distinctes : actualités, archives, focus, instructeurs + bandeau vertical Fédération. Le site doit encore être travaillé sur certains points (ZSM) et devra évoluer grâce aux membres (toute idée bienvenue, annoncer événements, création d'une rubrique photos/vidéos, etc.).

QUESTIONS DIVERSES :

Interventions, invités et informations

Monsieur Xavier ULLIANA présente son travail consultatif au sein des CCRAGALS. Sa présence permet de régler certains problèmes comme à Cuers justement où la carte VAC a été modifiée pour y signaler la plate-forme de THÈMES - SAINTE ANASTASIE - 83 afin d'éviter d'avoir des trajets conflictuels. Il annonce qu'il y a énormément de problèmes de drones. Les espaces aériens se complexifient et les classes D se multiplient. Attention ! Il demande aux représentants départementaux de lui signaler tout problème dans leur région.

Madame Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS 83 (Comité Départemental Olympique et Sportif), s'est dite ravie de cette invitation à participer à notre assemblée générale où elle a eu l'occasion de découvrir les fonctions des différents intervenants dans le sport aéronautique. Elle agit et travaille généralement avec des comités départementaux et trouvera une solution pour travailler ensemble au niveau régional. Elle stipule qu'en effet, une réserve de trésorerie est indispensable et confirme la complexité des dossiers de demandes de subventions à remplir. Il y aura prochainement une conférence des subventionnaires qui fera encore changer les modalités. Elle énumère les différentes aides possibles de la part du CDOS :

- Soutien particulier au sport handicap
- Intervention du CDOS sur le financement des jeunes
- Soutien à la comm' ; elle précise que l'on peut adresser une demande de soutien en communication pour la journée des femmes pilotes d'ULM.
- Suggestion de concentration d'effort sur Paris 2024 où il y aura de fortes opportunités de se faire connaître dans la région ; elle demande qu'on lui communique les événements importants au niveau de son département (Var).
- Adhésion au CDOS par les clubs = possible ; elle aura un échange spécifique avec Noël Mazaudier, représentant départemental pour le Var.
- Dispositif du service civique pour les jeunes avec opportunité parfois d'engagement

Championne et champions 2022 – Noël MAZAUDIER met à l'honneur les excellents résultats des paramotoristes de Région Sud en championnats mondiaux et français en 2022. Ils se présentent tour à tour :

- **Morgane MOUTET-PLANTON**, Var ULM, 34 ans,
Vice-championne du monde, Championne du monde par équipe, Paramoteur décollage à pied classique
Vice-championne du monde par équipe, Paramoteur slalom
3^e au Championnat de France espoir, Paramoteur monoplace
- **Cyril PLANTON**, Var ULM, 34 ans,
Vice-Champion du Monde, Champion du Monde par équipe, Paramoteur décollage à pied classique
Vice-Champion du Monde par équipe, Paramoteur slalom
Champion de France, Paramoteur chariot monoplace classique
- **Jérémy PÉNONE**, Aéro-Club Nostradamus, 36 ans,
Médaille de bronze, Vice-Champion du Monde par équipe, Paramoteur slalom
Champion de France classique, Paramoteur chariot biplace (avec Armelle Segond)

REV - Les remises en vol sont fortement encouragées par la Fédération mais cette dernière accuse un bon mois de retard sur les remboursements. On note 1400 REV en 2022.

Le Castellet - Les problèmes rencontrés sur cette base ont été réglés grâce à l'aide du Comité régional.

Aérodrome de Fayence – Le Comité régional s'est impliqué et a participé avec la DSAC de Nice à trouver des solutions pour les paramoteurs sur cette base. Un club a été créé : Fayence paramoteur qui est devenu désormais une entité représentative des structures nombreuses de Fayence, intégrée totalement à la plate-forme et dans le tour de piste. Une charte de bonne pratique a été mise en œuvre et un tour de piste propre aux paramoteurs. Michel Gentilini soulève des problèmes de sécurité sur cette plate-forme.

Attestation provisoire de brevets - Cela peut aller jusqu'à quatre mois pour obtenir son brevet papier aux qualifications additionnelles. La DGAC a été sollicitée pour officialiser l'attestation provisoire qui n'aurait pas, actuellement, de valeur légale et réglementaire puisque l'arrêté était valable jusqu'au 31 décembre 2020. Ce document provisoire est néanmoins valable pour le premier brevet de pilote.

Les ULM à Cannes - Il n'y a pas de présence ULM actuellement à Cannes mais c'est un travail de longue haleine ! Un tour de France ULM est annoncé cette année (du 12 au 19 août), émanant semblerait-il d'une certaine nostalgie du tour 83. Il n'est pas FFPLUM et nécessiterait que les organisateurs s'informent mieux, notamment sur la possibilité d'atterrir à Cannes ou à Cuers comme ils l'ont prévu.

Altisurface Cipières LF0652 - Le Comité régional et le président Gentilini font le maximum pour aider cette plateforme à trouver un terrain. La vice-présidente, **Danièle Bourely**, a beaucoup de difficultés à se faire entendre par les maires et les utilisateurs avoisinants des nombreux terrains et qu'elle a visité sans succès.

Mathieu Farcy - Il se présente. Il a 42 ans et a fait partie du Ministère de la défense pendant 23 ans. Il est en immersion pour le Ministère des sports à la FFPLUM en tant que conseiller technique nationale au sein du pôle formation. Jean-Christophe Gilbert en est démissionnaire et le nouveau responsable est encore inconnu puisque ce doit être un élu.

BGTA (Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens) – L' Adjudant-chef Arnault Buffeteau s'exprime brièvement pour signaler quelques déviations :

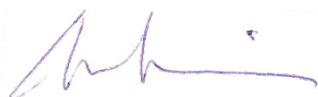
- Attention aux espaces aériens contrôlés qui nécessitent une autorisation !
- Les sorties du territoire national et les entrées doivent se faire par un aéroport douanier, y compris dans l'espace Schengen.
- Attention aux atterrissages et décollages en zones montagne hors alti-surfaces ; ils sont interdits en loisirs et les préfetures sont un peu sur les dents...
- On note une recrudescence de plaintes sur certains aérodromes comme Gap ou Vinon.
- D'autre part, certains maires tentent d'interdire le survol de leur commune. Il y aura tolérance zéro sur les survols intempestifs.
- Attention au respect des règles ; il y aura des contrôles (alcoolémie, etc) !
- À partir du 20 avril, il y aura des changements de fréquence radio sur certaines plateformes ULM. 123,5 passera à 125,335... il faudra être attentif aux NOTAM.

Conclusions et rappel du président - Le président rappelle qu'avec le Comité directeur, il ne fait que représenter tous nos membres. Il insiste sur l'augmentation du nombre de jeunes licenciés ; il a présenté, en début d'AG, quelques chiffres représentatifs de notre région. Michel Gentilini rappelle le soutien du Comité régional à toute personne sollicitant son aide. Pour information, la subvention nationale passe à cinq euros par licenciés régionales.

Fin de l'assemblée générale ordinaire : 12 h 30



Michel GENTILINI
Président



Chantal ESSEIVA
Secrétaire



Pierre-Michel Jacomet
Trésorier



Noël Mazaudier
Vice-président

COMITÉ RÉGIONAL ULM Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aérodrome de Vinon-sur-Verdon – 83560 VINON-SUR-VERDON – Tél 06 98 28 28 50

(Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général) Agrément Ministère des Sports 84-5-113 / SIRET: 490 563 517 00021

Affiliée à la FFPLUM – Agréée Ministère des Transports et de la Santé – 490 563 517 – inscrite au code de l'Aviation Civile

e-mail: mgentilini@ffplum.org – Site: <https://www.ulm.provence-alpes-cote-azur.ffplum.fr/>